

Tecteo : Jean-Pierre Grafé avait prévenu

En 2012, l'ex-conseiller posait déjà les questions qui émergent aujourd'hui

■ TRANSPARENCE ■

Retraité de la politique, Jean-Pierre Grafé peut regarder d'un air amusé ceux qui semblent, aujourd'hui, découvrir le problème de la transparence des intercommunales et du groupé Tecteo en particulier, à la suite du rachat par ce dernier des éditions de L'Avenir.

Il y a plus d'un an, le 25 juin 2012, au Conseil communal de Liège, l'élu CDH intervenait à deux reprises sur le sujet. Il estimait, lit-on dans le compte-rendu analytique de la séance, "devoir attirer l'attention du Conseil communal et de ses mandataires" à l'assemblée générale de Tecteo "sur quelques questions méritant réflexion et interrogation".

Était ainsi notamment épinglée, la décision de l'intercommunale de créer

deux filiales opérationnelles sous forme de société anonyme. "Quelles sont les garanties prévues pour que le CA de l'intercommunale conserve le contrôle de ses filiales SA dont le capital sociétal provient de fonds publics ?", demandait le conseiller humaniste parmi une salve d'autres questions. "Qui constituera le conseil d'administration de la SA Tecteo-Services ? Les administrateurs seront-ils des techniciens ou des politiques échappant à la présentation par les pouvoirs locaux et non soumis aux impératifs de la clé D'Hondt garantissant le pluralisme ?"

Non sans s'interroger sur les effets, notamment en matière de limitation des cumuls et des rémunérations, du transfert du directeur général vers la SA Tecteo Service, Jean-Pierre Grafé posait le problème du contrôle en ces termes : "Le CA de l'intercommunale ne deviendra-t-il pas une coquille vide ayant perdu tout pouvoir décisionnel ?"

On n'est pas certain qu'au Conseil provincial, le groupe CDH ait fait preuve de la même sagacité...

P.V.